

Ordre pour le capitaine de la porte - 1572

(Paris, Archives nationales, KK 544 fol. 163r°)

La cote KK 544 conservée aux Archives nationales (Paris) sous le titre « Règlements de la Maison du roi. 1560-1606 » représente un volume cohérent rassemblant principalement des règlements et ordonnances sur la Maison du roi. L'ensemble du recueil, composé de trente-six textes, recouvre la période 1551-1625, soit des règnes de Henri II à Louis XIII.

Tous les règlements du registre KK 544 ont été transcrits et mis en ligne au sein du corpus raisonné : « [Aux sources de l'étiquette à la cour de France \(xvi^e-xviii^e siècles\)](#) ». Ces textes sont regroupés sur la page : « [Règlements de la Maison du roi \(1551-1625\)](#) ».

Le travail de transcription a été effectué par Alice Camus, attachée de recherche au Centre de recherche du château de Versailles.

Les transcriptions ont été réalisées suivant les normes établies par Bernard Barbiche et Monique Chatenet (Bernard Barbiche et Monique Chatenet (dir.), *L'édition des textes anciens, xvi^e-xviii^e siècle*, Paris, Inventaire général, 1990). Par conséquent, la graphie a été rigoureusement respectée. Seules l'accentuation, les majuscules et la ponctuation ont été modernisées. Enfin, l'usage du gras a été privilégié pour permettre une meilleure lisibilité des documents.

[Fol. 163 r°]

L'ordre que le roy a commandé estre observé par le cappitaine de la porte de sa maison.

Sera enioinct au cappitaine de la porte de la maison dudict seigneur de ne laisser doresnavant entrer dans la cour de son logis aucunes personnes, quelles qu'elles soient, à cheval ny en chariot, hormis la personne de Sa Maiesté, celles des reynes sa mère et espouze, messeigneurs ses frères, mesdames ses sœurs, le roy de Navarre, messieurs de Lorraine, de Savoye et de Ferrarre.

Les autres princes entreront à cheval jusques dedans la porte dudict logis, où ilz descendront, et tous autres seigneurs descendront hors la porte et à la barrière dudict logis.

Faict à Paris le vingt-quatriesme iour d'octobre 1572. Ainsy signé Charles, et plus bas Fizest.